

# Rues scolaires

à partir du lundi  
**2 septembre**

Engagés pour protéger vos enfants...  
Aménagements cyclables et rues temporairement fermées à la circulation, aux heures d'entrées et sorties des écoles.

Pour sécuriser les abords des écoles, une expérimentation est prévue à la rentrée scolaire du 2 septembre au 18 octobre sur les rues du Sacré-Coeur et Rue du Dr Grosse.




## Rue du Sacré Coeur


### ÉCOLE A. COUPRIE


Aménagements temporaires prévus sur la rue du Sacré-Cœur :

● Fermeture temporaire aux horaires d'entrées et de sorties de l'école (sauf bus, vélos et véhicules de secours) :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 9h et de 15h45 à 16h15
- Le mercredi de 8h30 à 9h et de 11h50 à 12h20

 Création d'un double sens-cyclable permettant aux cyclistes de remonter la rue depuis la Grand'rue jusqu'au carrefour du Bignon. Dans le sens nord-sud, les cyclistes devront s'insérer sur la voie réservée aux véhicules motorisés.

 Existence de cheminements piétons aux abords des écoles et sécurisation du parking pour les piétons.

 Maintien de poches de stationnements à proximité de l'école et création de stationnements vélos.


# Rue du Docteur Grosse


## ÉCOLES E. BERANGER ET St LOUIS DE MONFORT, ILOT MÔMES


Aménagements temporaires prévus sur la rue du Docteur Grosse :


● Fermeture temporaire du tronçon depuis l'îlot Mômes jusqu'au parking Monfort aux horaires d'entrées et de sorties des écoles (sauf bus, ULIS, RQTH, vélos et véhicules de secours) :

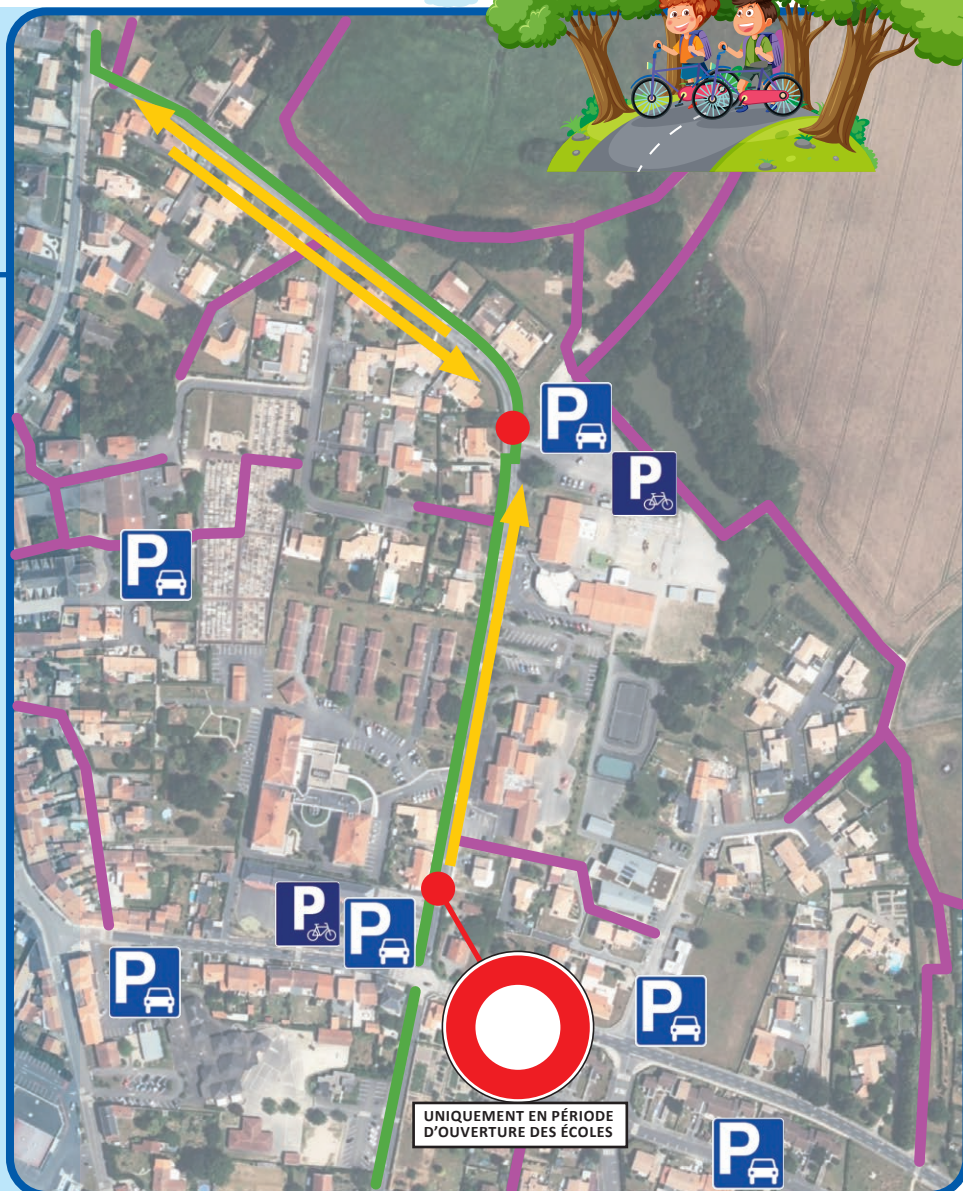
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 9h et de 16h00 à 16h30
- Le mercredi de 8h30 à 9h et de 11h50 à 12h20

 Création d'un aménagement cyclable (piste bidirectionnelle et voie verte).

 Ouverture du tronçon de la rue de Nantes jusqu'au parking de l'école St Louis de Montfort en double sens de circulation.

 Existence de cheminements piétons aux abords des écoles.

 Maintien de poches de stationnements à proximité des écoles et création de stationnements vélos.



ZONE

30

En parallèle de ces aménagements, la zone 30 sera étendue dans le bourg et les carrefours du Bignon et rue de Nantes seront sécurisés. Les usagers circulant rue de Nantes devront céder la priorité aux véhicules circulant rue du Docteur Grosse, considérée comme voie prioritaire.

Toutes les informations pratiques (plans des parkings, liaisons piétonnes et vélos, abonnement car scolaire...) sur le site internet de la ville :

[www.mairie-lachevroliere.fr](http://www.mairie-lachevroliere.fr)

i